

vec la bonne, telle que corrigée, il ne pouvait l'avoir.

Ce contrat a été accordé à M. P. et J. T. Davis au prix de \$5,011,343.50, et au 31 décembre, il n'y avait que 80 p. 100 de l'ouvrage fait, et cependant ce contrat aurait dû être terminé le 1er septembre 1908. Au 31 décembre 1911, Davis avait des estimations pour un montant de \$6,341,855.99, soit \$1,330,609.49 de plus que son contrat.

Ce contrat contenait 103 item, et sur un seul, l'item remplissage par train, Davis avait des estimations pour 2,700,000 verges cubes. Cet item donnait à Davis 45 cents de la verge en vertu de son contrat avec la commission du Transcontinental, et il avait vendu son contrat à un sous-contracteur qui recevait 29 cents de la verge cube, laissant un bénéfice net de 16 cents par verge à M. Davis qui a réalisé \$432,000 de profits sur ce seul item.

Voici quelques-uns des prix que Davis recevait du Gouvernement et ceux qu'il payait aux sous-contracteurs:

	Entre-preneurs principaux.	Sous-entrepreneurs.
Item 4, roche solide	\$1.45	\$1.26
Item 5, roche meuble65	.42
Item 6, excavation ordinaire27	.22
Item 59, béton 1-2-4	15.00	11.00
Item 62, béton 1-3-5	10.50	8.15
Item 63, béton 1-3-6	10.00	7.60
Item 74c, remplissage par train45	.29

Comme on le voit, il était important d'obtenir ce contrat et c'est probablement pour cette raison qu'on n'a pas craint de faire les irrégularités si graves plus haut mentionnées, afin de favoriser un ami puissant. Il n'y a aucun doute qu'en face de bénéfices comme ceux-là, Davis a dû dire souvent "very decent, very decent."

Il n'y a pas qu'avec le contrat n° 8 que Davis a réalisé des profits extraordinaires et tout a fait injustifiables. Avec les contrats nos 16 et 17, il a reçu des centaines de mille piastres à rien faire.

Ces contrats 16 et 17 ont été donnés à M. P. et J. T. Davis le 29 octobre 1908, à des prix beaucoup plus élevés que les prix généralement donnés par la commission du Transcontinental aux autres contracteurs.

La liste suivante compare les prix accordés à Davis pour ces contrats 16 et 17 avec les prix accordés aux autres entrepreneurs pour des travaux de même nature sur le Transcontinental.

	Prix payés.	Moyenne des prix dans d'autres entreprises.
1. Dressement	\$ 60.00	\$ 50.00
2. Essartement	175.00	145.00
4. Roche solide	1.90	1.60
5. Roche meuble85	.60
6. Déblais ordinaires43	.29
7. Exc. en fondations	1.50	.97
8. Exc. dans les coffres	5.00	3.12
10. Pilots, livrés40	.28½
13. Fondements à enveloppes métalliques type Wakefield	100.00	74.00
12. Fondements à enveloppes métalliques	80.00	57.00
15. Drains de bois75	.52
16. Drains en pierre française	2.00	1.52
17. Pavage des ponceaux	7.00	4.01
18. Remplissage de caissons	4.00	2.24
19. Empierrage	5.50	2.98
20. Empierrage jet	4.00	1.90
22. Billots ronds des caissons40	.26½
23. Grillages en cèdre, du mille	50.00	40.50
24. Estacades, du mille	90.00	52.00
25. Travons, etc., du mille	90.00	51.40
26. Traverses et rails de garde, du mille	90.00	50.77
27. Limons, du mille	90.00	62.00
28. Cèdre pour les ponceaux	50.00	43.50
29. Planches des traverses	45.00	32.50
30. Bois de ponceaux	50.00	43.50
30a. Bois des coffres	60.00	44.00
30b. Bois des caissons	100.00	66.43
58. Béton en 1-2	30.00	16.40
59. " 1-2-4	18.00	14.00
60. " 1-3-5	17.50	13.00
61. " 1-3-6	16.00	12.00
61a. " 1-2-5	18.00	14.60
62. Béton en 1-3-5 dans les arches de ponceaux	17.50	13.00
63. Béton en 1-3-6 pour ponceaux voûtés	16.00	12.42
64. Béton en 1-3-6 dans les ponceaux carrés	16.00	11.50
65. Béton en 1-4-8	14.00	10.75
66. " 1-4-8 dans les murs des édifices	16.00	11.68
67. Maçonnerie de 1re classe	25.00	17.00
68. Maçonnerie de 2e classe	18.00	13.50
69. Maçonnerie de 3e classe	16.00	10.30
70. Maçonnerie sèche	10.00	7.00
71. Maçonnerie dans les voûtés d'arche	30.00	23.40
76. Traverses, 1re classe70	.51
77. " 2e classe65	.46
78. " d'aiguillage, du mille	70.00	45.00

Les travaux de ces deux entreprises devaient être terminés, l'entreprise n°